



**MANITOU BF**

## RÉFORME DES RETRAITES

### ***Non à cette loi antidémocratique !***

L'intersyndicale nationale a été reçue mercredi 05 avril par la Première ministre pour réaffirmer son exigence de retrait de la réforme des retraites. Cette demande s'est heurtée à un refus net de l'exécutif.

Il s'agit là d'un déni et d'un mépris total du rejet massif porté par toutes nos organisations, par les travailleurs et travailleuses et par l'opinion publique. Cette opposition largement majoritaire s'exprime dans le pays, depuis le 19 janvier, avec déjà 11 puissantes mobilisations à l'appel de toutes les organisations syndicales et de jeunesse, mais surtout au travers des actions et des grèves.

L'intersyndicale a soumis au Conseil constitutionnel, **qui rendra sa décision vendredi 14 avril**, des argumentaires considérant que cette loi devrait être déclarée contraire à la Constitution car elle modifie le Code de la Sécurité sociale, le Code des transports, le Code du travail, le Code des pensions civiles et militaires, le Code général de la fonction publique... Et même le Code des communes et celui de la justice administrative !

**Pas moins de 8 Codes sont modifiés par une simple « loi rectificative de financement de la Sécurité Sociale ».**

C'est l'arbitraire sans limite : une simple loi portant sur le financement de la Sécurité sociale ne doit pas autoriser la destruction des conquits sociaux contenus dans ces Codes et arrachés depuis des décennies.

Cependant, il ne faut rien attendre du Conseil constitutionnel car les 3 mois de contestations que nous venons de mener contre de cette réforme ont démontré le caractère antidémocratique de la Constitution de la 5<sup>ème</sup> République et nous ne devons compter que sur nous-même.

C'est pourquoi chez MANITOU, nos cinq organisations syndicales FO, CFE-CGC, CFDT, CGT et CFTC appellent tous les salariés cadres et non-cadres de MANITOU, CDI, CDD, Intérimaires et CDI intérimaires, à se mobiliser afin de faire échec à la réforme du gouvernement Macron-Borne.

**Elles appellent tous les salariés à faire grève et à manifester massivement le jeudi 13 avril :**

○ **Pour le personnel en journée et en 2x8 :**

Nous appelons à **24H de grève le jeudi 13 avril.**

○ **Pour le personnel de nuit :**

Nous appelons à **24H de grève dès mercredi 12 avril à partir de 21h00**

**jeudi 13 avril 2023**  
**TOUS EN GRÈVE !**

● **Manifestation à 10h00 à Ancenis - RDV au Rond-Point ESSO**

**Tous ensemble, faisons reculer le gouvernement.**

Ancenis, le 11 avril 2023



**MANITOU BF**

## RÉFORME DES RETRAITES

***Non à cette loi antidémocratique !***

L'intersyndicale MANITOU appelle à reconduire **la grève le 14 avril sous la forme d'un minimum de 2h de débrayage** en fin de journée/équipe :

**vendredi 14 avril : GRÈVE DE 24H**  
***avec un minimum de 2H en fin de poste***

- **Pour l'équipe du matin** : de 11h à 13h
- **Pour l'équipe d'après-midi** : de 19h à 21h
- **Pour le personnel de journée** : 2h en fin de journée
- **Pour le personnel de nuit** : 2h de 3h à 5h du matin

L'Intersyndicale MANITOU estime essentiel que tous les salariés puissent exprimer leur opposition à cette réforme, y compris le week-end.

L'Intersyndicale MANITOU appelle donc à :

***24H de GRÈVE***  
***samedi 15 avril***

- **Pour le personnel de nuit** :  
**Grève samedi** : à partir de minuit (vendredi 23h59+1mn !)
- **Pour le personnel de la Maintenance** :  
**Grève samedi** : 24H
- **Pour le personnel en SDL** :  
**Grève samedi** : 24H

Bien sûr, à l'intérieur de ce créneau de 24h de grève, les salariés sont libres de gréver le nombre d'heures qu'ils souhaitent.

**Tous ensemble, faisons reculer le gouvernement.**

Ancenis, le 11 avril 2023